Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [5]

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dessin tiré de la brochure du BCF

Jura

Quelle profession choisir ?

(nr) — Le Bureau de la condition féminine (BCF) a distribué pour la troisième fois dans les écoles une brochure intitulée « Pourquoi une formation professionnelle ? Quelle formation choisir ? », éditée pour la première fois en 1983.

La brochure se compose d'une histoire en bande dessinée et d'un inventaire des formations par apprentissage qu'il est possible d'effectuer dans le Jura.

Le BCF motive son action en quelques phrases : « Ne limitez pas votre avenir aux seules professions dites féminines — c'est à vous qu'il appartient de choisir votre avenir, en fonction de vos penchants, de vos intérêts. »

Point central de la campagne d'information et de sensibilisation que mène le BCF depuis 1983, la brochure « Pourquoi ? » a rencontré un très vif succès, aussi bien dans le Jura qu'à l'extérieur. Les conseillers d'orientation sont nombreux à l'utiliser quotidiennement en Suisse romande. Le canton de Berne l'a même traduite pour la diffuser par ses offices d'orientation.

C'est probablement la dernière diffusion de « Pourquoi ? » Effectivement, le groupe de travail de la Commission du BCF échafaude déjà le scénario d'une nouvelle brochure.

Centre de liaison (NE)

La cinquantaine bien mûre

(ib) — Elles sont déjà branchées sur les préparatifs de la fête du cinquantenaire, les dames du comité du Centre de liaison du Canton de Neuchâtel et elles annoncent une belle fête qui aura lieu à la Cité universitaire le 11 juin 1988. Les sociétés membres pourront y présenter leurs activités et une conférence sera donnée par Mme Bauer-Lagier. Apéritif, vin d'honneur et repas précéderont un spectacle « La Mamma » qui rappellera à toutes les participantes les conditions à la fois dures et agréables de la maternité. Sur le mode humoristique, bien sûr, et lors de la récente assemblée générale, il fut bien précisé que ce cinquantième serait d'abord une fête. Pas de journée devenant un manifeste cantonal de la situation féminine neuchâteloise, la présidente Mme M. Rubach l'a confirmé : « Le Centre de liaison n'est pas une association militante ».

Et pourtant, les points de l'ordre du jour précédant celui-là démentent cette affirmation. Heureusement. Le rapport de la présidente a rappelé les domaines d'activités et d'intervention du C.L. ainsi que les contacts réguliers entretenus avec les C.L. romands, la conférence des présidentes des C.L. suisses et l'Alliance de sociétés féminines suisses, entre autres.

Dans les activités proprement neuchâteloises et menées par le C.L., soulignons la permanence de Centr'elles (cf. agenda du numéro d'avril) qui connaît un succès irrégulier ; mais les responsables sont bien décidées à poursuivre leur action. L'extension des horaires a favorisé la fréquentation des consultations juridiques (7 à 16 consultations mensuelles) ; les questions sont diverses mais touchent en grand nombre à des problèmes conjugaux, relatent les responsables. Le C.L. édite encore un petit bulletin « Info », paraissant quatre fois par année ; la rédactrice rapporteuse a lancé un appel aux sociétés membres pour que leur activité ou d'autres sujets apparaissent dans ce sympathique bulletin. Ce pourrait être en effet un très bon moyen d'information entre les diverses associations.

Au chapitre « procédures de consultation », il a été question du nouveau contrat type dans le travail domestique et le service de maison, thème sur lequel nous reviendrons dans le prochain numéro.

Comptes sains et changements au comité ont complété l'ordre du jour. Ensuite, Mme Jenny Humbert-Droz s'installait à la tribune pour évoquer « ses expériences sur trois quarts de siècle » ; à 96 ans, elle a épaté chacun par sa vitalité, sa mémoire et le récit de son existence mouvementée.

Joli et intéressant panorama donc que celui évoqué durant cette assemblée générale et le C.L. défend toujours la cause des femmes neuchâteloises. Vous aviez dit « militant » ? Question de vocabulaire.

Lausanne

Accueil des élèves

(sch) — Le Conseil communal de Lausanne avait accepté en 1986 le principe de la création de structures d'accueil pour les écoliers, ceci en réponse à une motion et à deux pétitions (Association pour l'accueil des écoliers et Groupe de parents Vallée de la jeunesse). Dernièrement, le projet concret d'une première étape — création de places d'accueil pour 82 enfants de 6 à 10 ans, classes primaires — a soulevé quelques vagues au Conseil communal à cause de son coût, 453 000 francs, avant d'être accepté à une large majorité.

Quel chemin parcouru depuis les années 70 où l'Association des mères chefs de famille (AMCF, aujourd'hui : familles mono-parentales), émue par l'accident arrivé à l'enfant de l'une d'entre elles, allait voir la Direction des écoles pour demander davantage de réfectoires (il y en avait deux pour tout Lausanne pour les primaires) et une surveillance des enfants (ils étaient éjectés des salles à manger à 12 h 30 et livrés à la rue). La Direction des écoles consentit à faire une enquête au printemps 1977 qui révéla que le besoin n'était pas assez marqué pour que les autorités entreprennent quelque chose. Peu satisfaite de cette réponse, l'AMCF fit faire sa propre enquête dans un quartier, celui de Malley/Vallée de la jeunesse (Journal de l'AMCF N° 7/1980).

Depuis, la motion de feu Marcelle Michoud (1981), la présence d'une femme à la tête du dicastère des écoles, Françoise Champoud — plus sensible que son prédécesseur à ce problème — (1981-85), une nouvelle enquête officielle plus étendue que la première, le pique-nique de membres de l'ADF et de l'AMCF devant la Direction des écoles... tous ces faits ont accéléré les choses. On a trouvé des solutions pour le repas de midi dans certains quartiers : à Chailly, par exemple, les personnes âgées mangent dans un local du collège, pourquoi pas aussi quelques enfants ? Ailleurs des garderies (la Pouponnière, Servan, Malley-Prairie) réservées en principe aux moins de 6 ans, s'ouvrent à quelques plus grands.

Mais le moment de midi/2 heures n'est pas le seul problème lorsque les parents travaillent professionnellement l'un et l'autre ou lorsqu'il n'y a qu'un parent (mères seules : 12,3 % pères seuls : 0,7 %) : l'écolier est quelquefois seul le matin avant le début de l'école et dès 16 h, sans compter le mercredi après-midi et toutes les fois que, pour une raison ou pour une autre, l'école libère les élèves. Il y aurait bien sûr la solution des mamans de jour (il n'y en a pas assez), de la grand-mère, voisine... (il n'y en a pas toujours)... Les 82 unités d'accueil votées par le Conseil communal seront une prise en charge de l'enfant toute la journée, il sera conduit à l'école, au réfectoire, aux devoirs surveillés, si ces locaux ne sont pas dans le même bâtiment ; on s'occupera de lui pendant les vacances, si nécessaire. C'est à Jean-Jacques Schilt, actuel directeur des écoles, que revient le mérite d'avoir rondement mené les choses et d'être parvenu à ce résultat concret.

2e Journée valaisanne des femmes

Apprendre à communiquer

(fl) — Affluence record le 12 mars dernier pour cette manifestation organisée par le CLAF à Martigny. Alors que l'après-midi, 16 ateliers étaient proposés au gré de chacune, la matinée était consacrée à une conférence d'Anne Péchou, psycholinguiste à l'Ecole d'ingénieurs de Toulouse sur le thème « Communication et épanouissement personnel. »

Si la communication est omniprésente, elle n'en est pas facile pour autant. Ne serait-ce que par le fait que chacun construit son message non pas sur la réalité, mais sur une représentation de celle-ci. D'où les divergences, les malentendus.

Autres causes de « malcommunication » : projections, c'est-à-dire réactions en fonction de souvenirs, d'images et non de la situation présente ; impossibilité de se confier à ses intimes par peur de s'exposer à un rejet.

Mais surtout, le mauvais génie de la communication, c'est le GOD : généralisation, omission, distorsion. Un seul remède à ces « tout », « on » et autres « il faut » : exiger de son interlocuteur qu'il précise sa pensée.

Obstacles multiples. Et pourtant la communication fait partie intégrante de la structuration de la personnalité, formant à la fois le cadre de la réalisation de ses objectifs et lui permettant de combler des besoins élémentaires : stimulations et signes de reconnaissance positifs.

La communication est donc indissociable de l'épanouissement personnel. Anne Péchou le définit selon trois critères : authenticité et sincérité envers soi-même et les autres. Faculté de vivre dans le présent, ce qui signifie à la fois se distancer de son passé et opter pour un projet global d'existence plutôt que pour des étapes du style « quand les enfants seront grands... » Enfin, emploi intelligent de son temps, à savoir harmonieusement partagé entre des activités de repli, peu impliquantes et d'autres favorisant échanges et communication.

Troc à l'Inédite

La librairie féministe l'Inédite (1) propose à partir du mois de mars 1988, un nouveau service: **Le troc.**

Les inédites vous proposent de venir échanger vos livres français en bon état et que vous avez achetés à l'Inédite. Elles acceptent également les livres que vous avez achetés ailleurs, mais qui diffusent une image de la femme correpondant à l'engagement féministe de la librairie.

Il n'y a aucun échange sous forme d'argent.

L'objectif du troc n'est pas l'acquisition d'un livre en soi, mais sa circulation.

Si vous voulez échanger votre livre au troc, mais que vous ne trouviez par votre bonheur vous obtiendrez un bon d'échange.

Heures d'ouverture lundi-vendredi de 13 h à 18 h, samedi de 10 h à 14 h heures.

(1) 18, avenue du Condinal-Mermillod, 1227 Carouge, téléphone (022) 43 22 33.

Agenda

Ecologie et politique

Le Centre du Louverain, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, organise le samedi 4 juin, de 9 h 30 à 17 h, un séminaire sur le thème : « Ecologie et politique : de la parole aux actes », animé conjointement par Yvette Jaggi et Jacques Neirynck. Renseignements et inscriptions : (038) 57 16 66.

Week-end de Wen-Do

Un cours d'auto-défense conçue par des femmes pour des femmes (de tous âges) et jeunes filles (dès 14 ans) aura lieu les 28 et 29 mai prochains à Martigny.

D'une durée de 12 heures, il comprendra des exercices physiques et mentaux et donnera lieu à des échanges sur la situation générale des femmes face à l'agression.

Ce cours coûte 90 francs par personne (60 francs pour les étudiantes). Il est possible de négocier ce prix en cas de difficulté.

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 12 mai) auprès des organisatrices : « Entraide Femmes », CP 12, 1920 Martigny. Tél. (026) 2 53 56 ; 2 40 07 ; 2 69 80.

Rencontres de Vaumarcus

Il s'agit d'une semaine de vacances culturelles qui aura lieu, cette année, du 16 au 22 juillet, sur une colline dominant le lac de Neuchâtel, entre Yverdon et Neuchâtel. Conférences, musique, ateliers divers.

Une occasion de détente, de rencontre et de partage. Renseignements auprès de Madeleine Waldvogel, ch. des Pavés 6, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 02 38.

Bibliothèque de l'ADF Lausanne

Voici quelques-uns des nouveaux titres que vous pouvez emprunter à la Bibliothèque située à la Maison de la Femme, Eglantine 6, à Lausanne : **Alma Mahler,** de Françoise Giroud, **Les hommes d'aujourd'hui,** de Christine Castelain-Meunier, **Les femmes et l'argent,** de Marie-Françoise Hans, **Bleu panique,** de Catherine Clément, **Une femme d'Egypte,** de Jehanne Sadate, **Une femme,** d'Annie Ernaux.

Vingt-quatre femmes de la région du Lavaux (il n'en manque que quelques-unes sur la photo !), venues de tous les horizons professionnels ont fondé au mois de mars un nouveau Club soroptimiste romand.

Les buts du soroptimisme, club service féminin, sont, entre autres, de maintenir un haut niveau de moralité dans les affaires, la profession et la vie en général, promouvoir les droits de l'homme pour tous et favoriser en particulier la promotion de la femme, contribuer à l'entente internationale et à l'amitié universelle. Pour ce qui est du club soroptimiste de Lavaux, et selon sa présidente Janou Coderey, de Lutry, son action devrait, dans un premier temps, se dérouler dans un rayon local, familier aux membres fondateurs, tout en participant au programme du Soroptimisme international.

Centre de liaison de Genève

A l'écoute des plus pauvres

(bpv) — Le CLAFG, Centre de liaison des associations féminines genevoises a tenu son assemblée générale le 10 mars dernier aux Halles de l'île. Près d'une centaine de participantes se sont réunies sous la présidence d'Arielle Wagenknecht, membres individuelles ou déléguées de leurs associations. Trois nouvelles associations ont été admises ainsi qu'une douzaine de membres individuels. Le comité du centre a été renouvelé en partie et se compose maintenant de 16 membres. Deux projets de travail pour l'année qui vient ont été adoptés : la création d'un groupe d'études et de travail sur les nouvelles pauvretés, en liaison avec l'association ATD Quart Monde, et un groupe sur les femmes cadres.

C'est justement au problème de la pauvreté qu'était consacrée la deuxième partie de l'assemblée. Mme Hélène Beyeler, responsable d'ATD Quart Monde, a prononcé, sous le titre « La solidarité entre femmes, une chance pour les familles les plus démunies », un exposé qui a intéressé et ému toutes les participantes et sur lequel nous reviendrons plus longuement dans un prochain numéro de **Femmes Suisses.**

Elle leur a fait entendre la voix des plus pauvres, surtout des femmes, et la nécessité d'associer toutes ces femmes aux réflexions et aux activités des associations féminines a constitué le message final de cette conférence.

Madame Marianne Frischknecht, déléguée à l'égalité des droits, a annoncé l'organisation d'une campagne de sensibilisation par affiches, une semaine de réflexion sur la paupérisation des femmes, en augmentation croissante, projet prévu pour la période de la fête des mères.

Meyrin

Inauguration de la rue Emma Kammacher

(mm) — La commune de Meyrin a rendu hommage à une grande dame de la politique et du féminisme genevois en inaugurant officiellement, le 28 mars dernier, la rue Emma Kammacher.

Née dans cette ville en 1904, elle fut l'une des premières femmes du canton à obtenir son brevet d'avocate. De 1947 à 1955, elle présida l'Association genevoise pour le suffrage féminin, devenue plus tard Association genevoise pour les droits de la femme. L'obtention du droit de vote ne représenta cependant pour elle qu'un moyen pour abolir toutes les discriminations entre hommes et femmes. Cette lutte, elle la mena notamment dans les colonnes de **Femmes suisses** comme membre du journal. Militante au parti socialiste, elle fut élue députée au Grand Conseil et en devint présidente en 1965, charge qu'elle fut la première femme à exercer dans un parlement cantonal suisse.

Invités à cette cérémonie d'inauguration, Mmes Gilberte Muller, présidente de l'Association genevoise pour les droits de la femme et Ariane de Monceau de Longrée, ancienne vice-présidente de cette même association, ainsi que M. Christian Grobet, conseiller d'Etat, évoquèrent tour à tour le souvenir de cette femme exceptionnelle, décédée en 1981.

Genève

Laurence Déonna de nouveau à l'honneur

(bma) — Laurence Déonna a reçu, le 27 avril : « La Médaille de Genève reconnaissante », remise au Palais Eynard par le Conseil administratif qui exprime ainsi sa gratitude pour le travail de paix accompli par la reporter-photographe. Cette récompense pour son livre « La Guerre à deux Voix » est l'écho du Prix de la Paix de l'UNESCO qu'elle reçut en septembre 87. La Médaille, qui existe depuis 60 ans, n'était plus décernée depuis dix ans.

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.
Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.
Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG